



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 27 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 19 février 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BLAIZOT, Monsieur BENOIST, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Monsieur LEPORTIER a donné pouvoir à Monsieur BENOIST
Madame TERRIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-011 RECRUTEMENT ASVP

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-2, L 2212-3, relatifs à la police municipale ;

Vu l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, stipulant que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Le renfort du policier municipal pour constater et verbaliser les infractions à différents codes semble indispensable pour le bien être des administrés ;

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'ASVP au grade d'adjoint technique territorial du 11 juillet au 14 août 2025, à temps complet, rémunéré à l'indice brut 367 ; Indice Majoré 366.

Les crédits sont inscrits au budget.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

AUTORISE le recrutement d'un ASVP pour la période du 11 juillet au 14 août 2025, au grade d'adjoint technique, Indice brut 367, Indice Majoré 366 échelle C1, à temps complet.

VOTE : POUR : 17

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

